

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 9 juin 2025 à 19h30 à la Salle communautaire du 29, rue de la Fabrique, à laquelle sont présents :

Siège #2 - M. Richard Bisson
Siège #3 - M. Alexandre Dubuc-Ringuette
Siège #4 - Mme Patricia René

Est/sont absents:

Siège #1 - M. Guillaume Giroux
Siège #5 - Poste vacant
Siège #6 - Mme Émilie Legras

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a notifié, comme requis par le présent code, un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Francine Drouin. Madame Julie Lemelin, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme Francine Drouin, mairesse, nomme les élu.e.s présent.e.s à la séance et adresse le mot de bienvenue.

2025-06-110

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUJETS À DISCUTER
 - 3.1 - Suivi du dossier de l'église - orientation du conseil
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Richard Bisson et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3 - SUJETS À DISCUTER

2025-06-111

3.1 - Suivi du dossier de l'église - orientation du conseil

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite appuyer le comité sur l'avenir de l'église dans la continuité des activités communautaires et culturelles se déroulant dans l'église du village ;

ATTENDU QUE des échanges positifs ont eu lieu avec la Fabrique Saint-Esprit-des-Pentes-Côtes concernant la possibilité d'une collaboration pour assurer une certaine portion de l'entretien mensuel de l'église à partir de l'année 2026 ;

ATTENDU QUE le comité sur l'avenir de l'église a également démontré une ouverture à contribuer financièrement au partage des frais d'entretien ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite, avant toute entente finale, obtenir un rapport d'inspection du bâtiment et présenter le projet à l'ensemble de la population lors d'une séance publique, d'un sondage ou un avis de consultation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal manifeste son intention de collaborer avec la Fabrique Saint-Esprit-des-Pentes-Côtes dans le but d'établir une entente visant à contribuer au partage des frais mensuels d'entretien de l'église à compter de l'année 2026 ;

QUE cette résolution ne constitue pas un engagement financier à ce stade, et qu'un montant ou un pourcentage précis sera déterminé ultérieurement suite à des discussions avec les parties prenantes ;

QUE la municipalité poursuivra les discussions avec les parties concernées, incluant le comité sur l'avenir de l'église, en vue d'une solution concertée, dans le respect des étapes prévues.

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

2025-06-112

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Patricia René et résolu unanimement, que la séance soit levée à 18h15.

ADOPTÉE

Je, Francine Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Drouin
Mairesse

Julie Lemelin
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, Mme Julie Lemelin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton.

Julie Lemelin
Directrice générale et greffière-trésorière